

| | | | |
|--------|---|----|-----------|
| GROUPÉ | 3 | 12 | FONGICIDE |
|--------|---|----|-----------|

MAXIM[®] D

Phytoprotecteur pour pommes de terre de semence

FONGICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION

Fongicide pour plantons de pomme de terre pour la suppression du rhizoctone brun et du chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), de la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et de la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.).

GARANTIE :

Fludioxonil..... 19,4 g/L

Difenoconazole 19,4 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,03% à titre d'agent de conservation.

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0012 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : **30599**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario

N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser de semences traitées comme aliments de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Traiter les semences dans un endroit bien aéré. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes pendant le mélange, le chargement, l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Les employés qui manipulent des plantons de pomme de terre traités ou qui travaille avec de l'équipement de transport des plantons de pomme de terre traités ou à proximité de cet équipement doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

NE PAS utiliser d'équipement de traitement en circuit ouvert pour traiter des plantons de pomme de terre. Ce produit doit être appliqué utilisant un system de traitement approuvé par Syngenta.

NE PAS utiliser d'équipement à cabine ouverte pour ensemercer des plantons de pomme de terre traités avec MAXIM® D. N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour ensemercer les pommes de terre.

Les travailleurs qui se trouvent en dehors de la cabine fermée doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un masque anti-poussière, des lunettes à coque, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des bottes.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, dans un endroit sûr, frais, sec et bien aéré. Protéger de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ne pas exposer les contenants à des températures supérieures à 30 °C et les protéger du gel. Garder à l'écart des autres produits afin d'éviter toute contamination croisée. Assurer la rotation des stocks. Ramasser immédiatement les produits déversés.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Contenant à remplissages multiples :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne

pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fongicide MAXIM D est un fongicide pour le traitement des plantons de pomme de terre qui supprime certaines maladies fongiques transmises par les semences de pommes de terre. Le fongicide MAXIM D est efficace contre le rhizoctone brun et le chancre des tiges/stolons (*Rhizoctonia solani*), la tache argentée (*Helminthosporium solani*) et la pourriture sèche fusarienne (*Fusarium* spp.). Le fongicide MAXIM D ne supprime pas les maladies bactériennes présentes dans le planton.

Le fongicide MAXIM D doit être employé dans le cadre d'une stratégie de lutte contre les maladies de la pomme de terre. Cette stratégie inclut l'utilisation de semences certifiées de haute qualité et l'emploi de techniques culturales comme la rotation des cultures, la récolte des tubercules au moment optimal pour limiter le développement des maladies, la manutention appropriée des tubercules en évitant les meurtrissures, la gestion et la désinfection de l'équipement et des aires d'entreposage afin de réduire la quantité d'inoculum présente, y compris le maintien de conditions appropriées dans l'entrepôt afin d'éliminer toute humidité ou condensation et, finalement, l'application du produit sur des plantons propres avec un système bien étalonné.

NOTA – Le traitement de semences ou de plantons fortement endommagés, meurtris, germés ou rayés par la machinerie ou, encore, de semences considérées de faible vigueur, « physiologiquement âgés » (nombreux germes) ou de faible qualité, sauf pour la suppression curative d'agents pathogènes présents, peut provoquer une baisse de la germination ou de la vigueur des semences et des pousses. Traiter une petite quantité de semences à l'aide d'un équipement semblable à celui que l'on prévoit utiliser pour le traitement de l'ensemble du lot de semences. Effectuer des essais de germination sur une petite portion des semences avant de soumettre tout le lot de semences au traitement choisi. Comme la qualité des semences et les conditions d'entreposage des semences échappent à l'autorité de Syngenta Canada inc., aucune garantie n'est offerte quant à la germination de la semence ou du matériel de multiplication traité et entreposé pendant plus d'une année.

MODE D'EMPLOI

| | |
|------------------|--|
| CULTURE | Plantons de pommes de terre |
| MALADIES | Tache argentée (<i>Helminthosporium solani</i>) |
| DOSE | 130 mL de produit/100 kg de semences |
| REMARQUES | <p>Bien agiter ou mélanger avant d'utiliser.</p> <p>Appliquer à l'aide d'un équipement standard de traitement de semences qui assure une couverture uniforme des semences. Une couverture inégale ou incomplète des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des maladies escompté.</p> <p>MAXIM D peut être appliqué sous forme non diluée ou sous forme de bouillie à base d'eau. Éviter d'excéder le volume de bouillie maximal de 260 mL/100 kg de semences.</p> <p>Pour l'application, bien suivre les directives du fabricant de l'équipement de traitement des semences utilisé.</p> |
| CULTURE | Plantons de pommes de terre |
| MALADIES | Pourriture sèche fusarienne (<i>Fusarium</i> spp.) Rhizoctone brun* et chancre des tiges/stolons (<i>Rhizoctonia solani</i>) |
| DOSE | 65 - 130 mL de produit/100 kg de semences |
| REMARQUES | <p>Utiliser la dose la plus forte lorsque l'incidence des maladies ou des cas de résistance est élevée. Bien agiter ou mélanger avant d'utiliser.</p> <p>Appliquer à l'aide d'un équipement standard de traitement de semences qui assure une couverture uniforme des semences. Une couverture inégale ou incomplète des semences pourrait ne pas donner le degré de suppression des maladies escompté.</p> <p>Lorsqu'on utilise une dose de 130 mL/100 kg de semences, MAXIM D peut être appliqué sous forme non diluée ou sous forme de bouillie à base d'eau.</p> <p>Éviter d'excéder le volume de bouillie maximal de 260 mL/100 kg de semences.</p> <p>Lorsqu'on utilise une dose inférieure à 130 mL de MAXIM D/100kg de semences, ajouter suffisamment d'eau pour que le volume de bouillie soit d'au moins 130 mL/100kg de semences. Éviter d'excéder le volume de bouillie maximal de 260mL/100kg de semences.</p> <p>Pour l'application, bien suivre les directives du fabricant de l'équipement de traitement des semences utilisé.</p> <p>*Lorsqu'il est appliqué à raison de 65 mL/100 kg de semences, MAXIM D assure la répression du rhizoctone brun. Lorsque l'infestation à <i>Rhizoctonia solani</i> est forte ou que l'on souhaite supprimer le rhizoctone brun, utiliser MAXIM D à raison de 130 mL/100 kg de semences ou mélanger MAXIM D, à raison de 65 mL/100 kg de semences, avec MAXIM liquide PSP, à raison de 2,6 mL/100 kg de semences.</p> |

MÉLANGES EN CUVE

Pour la suppression du doryphore de la pomme de terre, des pucerons et de la cicadelle de la pomme de terre, MAXIM D peut être mélangé en cuve avec l'insecticide ACTARA® 240SC ou le traitement pour plantons CRUISER® POMMES DE TERRE. Consulter les étiquettes de MAXIM D, de l'insecticide ACTARA 240SC ou du traitement pour plantons CRUISER POMMES DE TERRE pour connaître les directives d'application particulières et les précautions à observer. Se conformer aux précautions et limitations les plus restrictives y figurant.

TRAITEMENT DES PLANTONS DE POMME DE TERRE - DIRECTIVES D'APPLICATION

Les semences coupées sont particulièrement vulnérables aux excès d'humidité. Une humidité trop élevée provoquera la pourriture des semences. MAXIM D, l'insecticide ACTARA 240SC et le traitement pour plantons CRUISER POMMES DE TERRE ont été conçus pour être appliqués dans de très faibles volumes de bouillie, tout en assurant une bonne couverture des tubercules et sans causer la pourriture des semences. Ne pas utiliser de volume d'eau supplémentaire pour traiter les semences coupées.

Entreposer les semences coupées à 7 °C ou moins. Les températures supérieures à 10 °C favorisent la pourriture molle des semences.

Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou munis d'équipement d'extraction du brouillard de pulvérisation ou des poussières.

Le chargement des semences sur le convoyeur après la coupe doit être uniforme. Ne pas surcharger. Si plusieurs couches de semences arrivent à l'applicateur, la couverture sera inégale.

Régler l'applicateur au débit souhaité. Si l'étalonnage est approprié, aucun liquide ne s'égouttera de la table à rouleaux.

Si la semence traitée doit être entreposée ou conservée pendant quelques jours, s'assurer qu'une quantité suffisante d'air frais circule dans les tas de pommes de terre de semence coupées et que l'humidité relative varie de 85 à 90 %. Les semences coupées et traitées ne doivent pas être empilées sur plus de 1,8 m de hauteur. On obtiendra de meilleurs résultats si les pommes de terre sont ensemencées tout juste après l'application de MAXIM D sur les semences. Au moment du transport, s'assurer que les semences traitées avec MAXIM D ou avec MAXIM D et l'insecticide ACTARA 240SC ou le traitement pour plantons CRUISER POMMES DE TERRE sont couvertes.

Lorsque des semences coupées sont traitées, l'application de MAXIM D peut être suivie d'un traitement à la poussière pour améliorer la subérisation. L'utilisation d'une formulation à base de mancozèbe est recommandée afin de réduire le risque de développement d'une résistance des agents pathogènes indiqués sur l'étiquette. Ce problème est particulièrement préoccupant dans la production de semences du fait que le risque d'acquisition d'une résistance est accru avec des générations successives de semences.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide MAXIM D, fongicide des groupes 3 et 12. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide MAXIM D et à d'autres fongicides des groupes 3 et 12. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide MAXIM D ou d'autres fongicides des groupes 3 et 12 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Afin de limiter le risque d'acquisition d'une résistance parmi les agents pathogènes indiqués sur l'étiquette, ne pas utiliser les fongicides MAXIM D, MAXIM Liquide PSP ou MAXIM PSP sur deux générations consécutives de semences.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides appartenant à un groupe différent si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Instaurer un programme de gestion intégrée des maladies qui aidera à maintenir les niveaux d'inoculum le plus bas possible de façon à réduire le risque que des isolats de *Fusarium* spp. résistants ne se développent. Il faut par exemple semer des plantons sains, éviter de cultiver des pommes de terre dans le même champ deux années de suite et maintenir de bonnes conditions hygiéniques dans les cellules d'entreposage.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ou bactéricide ayant un site d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des pathogènes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Syngenta Canada inc. au 1-877-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou à www.syngenta.ca.

ACTARA[®], CRUISER[®] et MAXIM[®] sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.